

**COMPTE RENDU DÉTAILLÉ DES DÉCISIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 22 FEVRIER 2012

L'Assemblée Communale s'est réunie le mercredi 22 février 2012 à 17 heures sous la présidence de M. FOUSSERET, Maire.

Étaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Marie-Noëlle SCHOELLER, Mme Françoise FELLMANN, M. Michel LOYAT, Mme Jacqueline PANIER, M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question n° 5), M. Christophe LIME, Mme Nicole WEINMAN, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Françoise PRESSE, M. Jacques MARIOT, Mme Danièle POISSENOT, M. Benoît CYPRIANI, Mme Joëlle SCHIRRER, M. Abdel GHEZALI, Mme Fanny Gerdil-DJAOUAT, M. Emmanuel DUMONT, M. Jean-François GIRARD, M. Didier GENDRAUD, M. Jean-Claude ROY, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Jean-Jacques DEMONET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Solange JOLY, Mme Corinne TISSIER, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Catherine THIEBAUT, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 5), Mme Sylvie WANLIN, Mme Nozhat MOUNTASSIR, M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Mme Sylvie JEANNIN, M. Frank MONNEUR, M. Nicolas BODIN, M. Jean-Sébastien LEUBA, Mme Carine MICHEL, M. Cyril DEVESA, M. Nicolas GUILLEMET, Mlle Béatrice RONZI, Mme Zahira YASSIR COUVAL (à compter de la question n° 4), M. Jean ROSSELOT, M. Pascal BONNET, Mme Elisabeth PEQUIGNOT, M. Michel OMOURI, M. Jean-Marie GIRERD, Mme Martine JEANNIN, Mme Monique ROPERS, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON.

Secrétaire : Mlle Béatrice RONZI

Absents : M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Lazhar HAKKAR, Mme Valérie HINCELIN, Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Annie MENETRIER, Mlle Hayatte AKODAD, Mme Zahira YASSIR COUVAL (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Catherine GELIN.

Procurations de vote : M. Patrick BONTEMPS à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Lazhar HAKKAR à M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HINCELIN à M. Benoît CYPRIANI, Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA à Mme Catherine THIEBAUT, M. Eric ALAUZET à M. Nicolas GUILLEMET (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Annie MENETRIER à M. Christophe LIME, Mlle Hayatte AKODAD à M. Frank MONNEUR, Mme Zahira YASSIR COUVAL à M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Catherine GELIN à Mme Martine JEANNIN.

En préambule, M. FOUSSERET a souhaité, au nom de l'assemblée, la bienvenue à Mme ROPERS qui rejoint le groupe Centre Droit.

Il a tenu à saluer l'action exemplaire de l'ensemble des services de la Ville au cours de la vague de grand froid que nous venons de traverser et s'est réjoui de plusieurs bonnes nouvelles pour la Ville : l'obtention par l'Université de Franche-Comté de deux LaBex et un Equipex, le démarrage des travaux du futur bâtiment de Breitling à Temis, et l'accueil très positif des manifestations autour du Festival Victor Hugo.

CONSEIL MUNICIPAL

1. Conseil Municipal - Installation d'une nouvelle Conseillère Municipale

Mme Monique ROPERS a été installée dans ses fonctions de Conseillère Municipale.

2. Exercice 2011- Autorisation de principe accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises dans le cadre des articles L 2122.22 et L 2322.2 du Code Général des Collectivités Territoriales

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de prendre acte de ce bilan.

3. Conseil Municipal - Représentations - Commissions - Modification

Le Conseil Municipal, par vote à bulletin secret, par 49 voix pour et 2 nuls, a désigné Mme Monique ROPERS, représentante de la Ville au Conseil de la CAGB.

CCAS

4. Synthèse du rapport d'Analyse des Besoins Sociaux

Le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport d'Analyse des Besoins Sociaux 2012 qui présente un point d'actualité socio-économique et s'attache à identifier les tendances longues en terme de démographie et de pauvreté.

FINANCES - RESSOURCES BUDGETAIRES

5. Budget Primitif 2012 - Rapport de présentation

M. le Maire a présenté le projet de budget 2012. Il a qualifié le budget 2012 d'exigeant et de dynamique. Exigeant car il est construit sans augmentation des taux des impôts communaux et sans dégradation de la dette, et dynamique car la Ville continue d'investir.

Il a confirmé les trois priorités annoncées pour ce budget : la montée en charge des grands programmes d'aménagement et d'équipement, l'accent mis sur les politiques sociales et la réalisation d'une série d'actions nouvelles.

➤ Les grands programmes de développement de la Ville

- La réalisation des travaux du tramway : ce projet est porté par l'Agglomération et la Ville accompagne cette opération par une série de travaux sur l'espace public et par la maîtrise d'ouvrage de certaines opérations comme la réhabilitation du pont de Gaulle

- Le projet de restructuration du pôle Viotte
- La poursuite des PRU de Planoise et de Clairs-Soleils,
- L'opération Pasteur
- Le projet du 6 rue de la Madeleine sur le quartier Battant
- Le lancement de programmes ambitieux, la création de nouveaux éco-quartiers : les Vaïtes, le quartier Vauban, le réaménagement des Prés de Vaux.

➤ Les politiques sociales

La subvention de la Ville au CCAS atteindra 10 M€, soit un taux de progression de près de 5 % nettement plus rapide que tous les autres postes de dépenses du budget. En 2012, les moyens consacrés aux politiques dont la valeur ajoutée sociale est importante seront renforcés :

- Aide aux personnes fragiles
- Politique d'insertion et d'accès à l'emploi
- Politiques en direction des personnes âgées ou handicapées
- Mise en place d'une nouvelle politique de la jeunesse dans la suite d'Energie Jeunes.

➤ La réalisation d'une série d'actions nouvelles dans les domaines suivants :

- développement durable : aménagement des berges du Doubs et poursuite des actions du Plan Climat Energie Territorial et celles financées par l'Emprunt Economies d'Energies
- services publics locaux : travaux destinés à l'accueil des usagers du Centre Administratif Municipal, livraison de la Salle Jean Zay, poursuite des investissements dans les écoles et les crèches, engagement auprès de l'Université et renforcement des liens Ville / Agglomération.
- Culture : la maison de Victor Hugo, construction d'un nouveau quartier culturel autour de La Rodia et de la Cité des Arts, restructuration de l'Orchestre de Besançon Montbéliard Franche-Comté, rapprochement du Théâtre Ledoux et de la Scène Nationale de Planoise...
- Sports : un vaste programme d'investissement démarre, notamment autour du stade de rugby des Orchamps et du complexe sportif Rosemont.

M. BODIN a ensuite présenté les équilibres financiers pour 2012.

Le budget général est de 247,1 M€ en 2012 contre 243,6 M€ en 2011. D'un exercice sur l'autre les budgets annexes sont globalement stables (près de 34 M€). Quant au budget principal, il passe de 209,3 M€ à 212,3 M€, mais est quasiment stable après retraitement.

Les dotations de l'Etat baissent et les frais financiers augmentent sous l'effet de la crise.

Sur la section de fonctionnement, les dépenses sont tenues, et l'épargne brute reste quasi stable à près de 25 M€.

Les dépenses d'équipement représentent une part significative, elles s'élèvent cette année à 43,5 M€ d'investissement direct et indirect.

Comme annoncé, les taux de la fiscalité communale n'augmentent pas.

M. BODIN a ensuite commenté les principaux postes de budget principal et a conclu en présentant les éléments qui concernent la structure de la dette à Besançon.

Un débat a eu lieu auquel ont pris part : M. LE MAIRE, Mme M. JEANNIN, M. ROSSELOT, M. BONNET, M. GONON, M. MONNEUR, M. LOYAT, Mme PEQUIGNOT, M. OMOURI, M. GIRERD, M. GOVIGNAUX, Mme WEINMAN, M. CYPRIANI.

A la majorité des suffrages exprimés :

contre : 5

abstention : 5

le Conseil Municipal a décidé d'adopter le budget 2012.

6. Convention de services comptable et financier DRFIP/CAGB/Ville - Avenant n° 1

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'approuver l'avenant à cette convention et a autorisé M. le Maire à le signer.

7. Exercice 2012 - Cotes et produits irrécouvrables - Admissions en non valeur et abandons de créances

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a prononcé les admissions en non-valeur suivantes de 1 266,21 € sur le Budget Principal, ainsi que des abandons de créances dans le cadre du dispositif solidarité eau pour les sommes de 62,16 € pour le budget Eau et 46,97 € pour le budget Assainissement.

GARANTIES D'EMPRUNT

8. SAIEMB IE - Travaux d'aménagement et de restructuration des locaux sur la dalle Ile de France - Centre Commercial Ile de France - Garantie de la Ville, à hauteur de 50 %, d'un prêt de 704 000 € contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), le Conseil Municipal a accordé une garantie d'emprunt à la SAIEMB IE à hauteur de 50 % d'un prêt de 704 000 € contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour des travaux d'aménagement et de restructuration des locaux sur la dalle Ile de France - Centre Commercial Ile de France.

M. LE MAIRE, M. LOYAT et M. MARIOT n'ont pas pris part au vote.

9. SAIEMB IE - Acquisition de locaux commerciaux Place Cassin Garantie de la Ville, à hauteur de 50 %, d'un prêt de 960 000 € contracté auprès de la Caisse d'Epargne de Bourgogne Franche-Comté

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), le Conseil Municipal a accordé une garantie d'emprunt à la SAIEMB IE à hauteur de 50 % d'un prêt de 960 000 € contracté auprès de la Caisse d'Epargne de Bourgogne Franche-Comté pour l'acquisition de locaux commerciaux Place Cassin.

M. LE MAIRE, M. LOYAT et M. MARIOT n'ont pas pris part au vote.

RESSOURCES HUMAINES

10. Comité Technique Paritaire - Modifications de la représentation de la Collectivité

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a approuvé les modifications de la représentation de la collectivité et notamment de ses cadres représentant la Ville et le CCAS de Besançon au Comité Technique Paritaire.

11. Personnel communal - Recrutement d'un responsable de la Bibliothèque Centre de Recherche pour l'EPCC ISBA

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a confirmé l'emploi de responsable de la Bibliothèque - Centre de Recherche pour l'EPCC ISBA, à temps complet.

12. Personnel communal - Renouvellement de l'emploi de Professeur d'enseignement artistique pour l'EPCC ISBA

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a confirmé l'emploi de Professeur d'enseignement artistique - spécialité arts plastiques - discipline vidéo image numérique pour l'EPCC ISBA, à temps complet.

13. Personnel communal - Renouvellement de l'emploi de Directeur Conseil de Gestion et Evaluation

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de confirmer l'emploi de Directeur du Conseil de Gestion et Evaluation, à temps complet.

14. Personnel communal - Ajustement technique - Avenant au contrat de rémunération du Chef de mission Département Urbanisme mission PRU

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur l'avenant au contrat de la rémunération du Chef de mission Département Urbanisme mission PRU.

TRANQUILLITE PUBLIQUE

15. Présentation de l'étude relative à l'opportunité de développer la vidéo-protection sur l'espace public bisontin

M. CHALUMEAU, dirigeant du Cabinet ICADE-SURETIS a présenté l'étude relative à l'opportunité de développer la vidéo-protection sur l'espace public bisontin, réalisée par son Cabinet. Après l'avoir entendu, à la majorité des suffrages exprimés (16 contre), le Conseil Municipal a décidé :

- de valider le développement de la vidéo-protection sur l'espace public bisontin,
- d'autoriser M. le Maire à demander à l'Etat une participation au financement des dépenses d'investissement dans le cadre du FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance),
- de valider le mode d'exploitation des images proposé via notamment la mise en place d'un centre de supervision urbaine, éventuellement élargi à d'autres missions,

- de modifier le rôle du Comité d'Ethique afin qu'il veille désormais, au-delà du respect des obligations législatives et réglementaires, à ce que le système de vidéo-protection ne porte pas atteinte aux libertés publiques et privées fondamentales, tant durant sa mise en place qu'ultérieurement durant le fonctionnement du dispositif,

- d'engager le travail d'élaboration d'une charte d'Ethique de la vidéo-protection à Besançon,

- d'engager le travail d'élaboration de la convention de partenariat avec les services de l'Etat définissant le cadre d'exploitation et de transmission des images.

VIE DES QUARTIERS

16. Vie des Quartiers - Relations Ville de Besançon / Foyer des Jeunes Travailleurs-FJT des Oiseaux - FJT La Cassotte - Bilan des conventions - Présentation des Projet Associatifs - Signature des conventions d'objectifs, de moyens et de partenariat 2012-2014

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les nouvelles conventions d'objectifs, de moyens et de partenariat 2012-2014 avec les Associations «Foyer des Jeunes Travailleurs Les Oiseaux» et «Foyer des Jeunes Travailleurs La Cassotte».

17. Vie des Quartiers - Fonds CNAF d'expérimentation pour la mise en oeuvre de projets en direction des adolescents - Présentation des projets soutenus

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a :

- pris connaissance du présent rapport et des projets d'adolescents pris en compte par le Fonds CNAF d'expérimentation pour la mise en oeuvre de projets en direction des adolescents,

- autorisé M. le Maire à encaisser les financements accordés.

18. Prestation animation globale Bains Douches - Convention Ville de Besançon / Caisse d'Allocations Familiales du Doubs

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de :

- valider le projet d'animation globale des Bains Douches

- autoriser M. le Maire à demander la prestation animation globale et coordination pour la structure à la Caisse d'Allocations Familiales au titre des années 2012/2015

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention afférente.

M. DUMONT n'a pas pris part au vote.

19. Vie des Quartiers - Aides aux initiatives et talents des jeunes - Bilan des actions de l'année 2011 - Prévisions et règlement pour l'année 2012 - Signature de conventions et d'avenants de partenariat - «CLAP Energie Jeune» - Comité Local d'Aide aux Projets - «A Tire d'AILE» - Aide Individuelle aux Loisirs par l'Echange

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'adopter le règlement du dispositif CLAP Energie Jeune (Comité local d'Aides aux Projets des jeunes) pour l'année 2012,

- d'adopter le règlement du dispositif A Tire d'AILE pour l'année 2012,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer, pour l'année 2012 les conventions ou avenants à intervenir avec les partenaires cités précédemment ainsi qu'avec ceux susceptibles de s'intégrer dans le dispositif en cours d'année, étant précisé que les signatures de ces conventions et avenants feront l'objet d'un rendu compte annuel au Conseil Municipal de janvier ou février 2013,

- d'imputer les recettes, à réception des notifications, aux chapitres correspondant aux organismes financeurs.

M. GHEZALI n'a pas pris part au vote.

CULTURE

20. Etablissement Public de Coopération Culturelle - Institut Supérieur des Beaux-Arts de Besançon / Franche-Comté (EPCC ISBA) - Modification des statuts

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'adopter les statuts modifiés de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle - Institut Supérieur des Beaux-Arts de Besançon / Franche-Comté.

21. Conventions tripartites de mécénat entre la Société Touristique et Thermale de la Mouillère, la Ville de Besançon et le Festival International de Musique, La Rodia, le Théâtre Musical

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer les conventions matérialisant les actions de mécénat de la Société Touristique et Thermale de la Mouillère en faveur du Festival International de Musique, du Théâtre Musical et de La Rodia pour un montant global de 220 000 €.

M. LE MAIRE, MM. DAHOU, MONNEUR, GOVIGNAUX, DEVESA, BONNET, ROSSELOT, GHEZALI, Mmes JOLY, MICHEL, POISSENOT et FAIVRE-PETITJEAN n'ont pas pris part au vote.

22. Musées du Centre - Acquisition de 4 montres pour le Musée du Temps

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver les acquisitions faites par le Musée du Temps de quatre montres : deux montres militaires qui ont respectivement coûté 732 € et 915 € et deux montres décimales qui ont quant à elles coûté respectivement 6 588 € et 12 200 €

- d'autoriser M. le Maire à solliciter une subvention du Fonds Régional d'Acquisition pour les Musées, la Ville s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis.

ESPACES VERTS

23. Charte paysagère des collines de la Vallée du Doubs

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer la Charte Paysagère des collines de la Vallée du Doubs.

24. Espaces Verts - Programme de travaux 2012 - Demande de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le programme de travaux 2012 de la Direction Espaces Verts,
- d'autoriser M. le Maire à solliciter pour les opérations concernées des aides financières de l'Etat, de la Région Franche-Comté, du Département du Doubs et de tout partenaire le cas échéant, la Ville de Besançon s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les marchés à intervenir après mise en concurrence.

RELATIONS INTERNATIONALES - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

25. Action internationale et Coopération avec Douroula (Burkina-Faso) - Formation BAFA de deux animateurs burkinabés

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé, dans le cadre du contrat triennal de coopération, de prendre en charge la formation de deux animateurs burkinabés pour un montant de 4 082 €.

MAITRISE DE L'ENERGIE

26. Maîtrise de l'Energie - Programme de travaux pour l'année 2012

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le programme de travaux de la Direction Maîtrise de l'Energie,
- d'autoriser M. le Maire à lancer les consultations permettant l'exécution des travaux dans la limite des crédits inscrits au budget de l'année 2012,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les marchés à intervenir après mise en concurrence,
- d'autoriser M. le Maire à solliciter des subventions auprès de l'Etat, du Département du Doubs, de la Région Franche-Comté, du Grand Besançon, de l'ADEME et de tout autre partenaire susceptible de participer aux opérations du programme de travaux 2012.

27. Chauffage Urbain de Planoise et des Hauts du Chazal - Programme des travaux de mise en conformité 2012

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le programme technique de travaux pour l'année 2012 concernant le Chauffage Urbain de Planoise et des Hauts du Chazal,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les marchés à intervenir après mise en concurrence.

28. Audit «Cit'ergie eea® gold» - Missions des Conseiller et Auditeurs - Demande de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur l'opération de candidature au label «Cit'ergie eea@gold» dès 2012,

- d'autoriser M. le Maire à solliciter une subvention pour l'audit «Cit'ergie eea@gold» auprès de l'ADEME.

29. Palais des Sports et Piscine Mallarmé - Réalisation d'une chaufferie bois centralisée - Demande de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'adopter le projet de réalisation d'une chaufferie bois centralisée pour le Palais des Sports et la Piscine Mallarmé,

- d'autoriser M. le Maire à solliciter les subventions auprès de l'Union Européenne, de l'ADEME et de tout autre partenaire susceptible de financer ce type d'équipement,

- d'autoriser M. le Maire à signer les conventions éventuelles à intervenir avec les partenaires pour leur participation financière.

URBANISME

30. Projet d'aménagement des Vaïtes - Acquisition d'une propriété sise avenue de la Vaïte à M. et Mme ROUSSEY René

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur les modalités de la transaction intervenue avec M. et Mme ROUSSEY en vue de l'acquisition au prix de 235 000 € de leur propriété impactée par le projet du tramway et de l'opération des Vaïtes,

- d'approuver le principe de portage par l'EPF du Doubs,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tout document se rapportant à cette opération.

31. Zone d'activités rue Thomas Edison - Validation des prix de vente du foncier disponible

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a validé le prix de vente des m² de terrain cessible dans la Zone d'Activités rue Thomas Edison.

32. Zone d'activités rue Thomas Edison - Vente d'un lot au profit de la SCI BATAGI représentée par M. FERNANDEZ Miguel

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur la cession au profit de la SCI BAT'AGI d'un lot d'une surface d'environ 2 868 m² dans la Zone d'Activités rue Thomas Edison pour un montant d'environ 86 040 €,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le compromis et l'acte à intervenir.

33. Démolition de 270 logements Quartier Fontaine Ecu à Besançon

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a donné un avis favorable à la démolition de 270 logements quartier Fontaine Ecu à Besançon, conformément aux dispositions de l'article L 443.15.1 du Code de la Construction et de l'Habitation.

M. LOYAT, Mme POISSENOT, M. ALLEMANN et M. GONON n'ont pas pris part au vote.

TRAVAUX

34. Voirie Déplacements - Programme de travaux 2012 - Demande de participations - Demande de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le programme de travaux de la Direction Voirie Déplacements,
- de solliciter les subventions auprès des partenaires de la Ville susceptible de financer ces travaux, cette dernière s'engageant à prendre en charge les financements non acquis,
- d'autoriser M. le Maire à signer les marchés à intervenir après mise en concurrence.

35. Eclairage Public - Programme de travaux 2012 - Demandes de subventions au SYDED

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le programme de travaux Eclairage Public 2012,
- de solliciter les subventions auprès du SYDED et de tout partenaire susceptible de participer à ces opérations, la Ville s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis.

M. CYPRIANI, M. LEUBA, Mme WEINMAN, Mme S. JEANNIN et M. GIRERD n'ont pas pris part au vote.

36. Bâtiments municipaux - Programme de travaux 2012 - Demandes de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le programme de travaux 2012 dans les bâtiments municipaux,
- d'autoriser M. le Maire à lancer les marchés publics à intervenir après mise en concurrence,
- de solliciter des subventions auprès de tout partenaire susceptible de participer aux opérations de programme de travaux 2012, la Ville s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis.

EAU ET ASSAINISSEMENT

37. Conventions avec la Chambre d'Agriculture du Doubs

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention pour l'année 2012 et l'avenant avec la Chambre d'Agriculture du Doubs concernant la protection de la Source d'Arcier et l'épandage des boues agricoles,

- d'autoriser M. le Maire à solliciter l'aide financière de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse,

- d'autoriser M. le Maire à signer tous les documents utiles à intervenir dans le cadre de la présente délibération.

38. Programme d'investissement 2012 pour le Service de l'Eau

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'adopter le programme de travaux 2012 du Service de l'Eau,

- d'accepter de prendre en charge le financement de la part résiduelle dans différentes opérations de ce programme bénéficiant de subventions,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les marchés à intervenir après mise en concurrence,

- de solliciter des subventions auprès de tous partenaires susceptibles de participer aux opérations de programme de travaux 2012.

39. Programme d'investissement 2012 pour le Service de l'Assainissement

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'adopter le programme de travaux d'assainissement pour l'année 2012,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les marchés à intervenir après mise en concurrence,

- de solliciter les aides de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse et de tout partenaire susceptible de participer aux programmes d'investissement du Service Assainissement,

- de signer tous les documents utiles à intervenir dans le cadre de la présente délibération.

SPORT

40. Espaces sportifs de plein air - Programme de travaux 2012

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le programme de travaux des Espaces sportifs de plein air 2012,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les marchés à intervenir après mise en concurrence,

- d'autoriser M. le Maire à solliciter des aides financières de tout partenaire susceptible de soutenir ces opérations, la Ville de Besançon s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis.

41. Projet de rénovation du terrain synthétique du complexe sportif de Saint-Claude - Demande de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le projet de rénovation du terrain de football synthétique du complexe sportif de Saint-Claude,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à solliciter tout partenaire susceptible de financer ce type d'équipement et de signer les éventuelles conventions à intervenir s'y rapportant.

42. Utilisation des équipements sportifs de la Ville et du Département par les collèges et les clubs - Avenant à la convention entre le Département du Doubs et la Ville de Besançon

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver l'avenant concernant la prolongation de la convention cadre entre le Département du Doubs et la Ville de Besançon relative à l'utilisation des équipements sportifs par les collèges et les clubs,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à le signer.

SUBVENTIONS : ATTRIBUTIONS, ENCAISSEMENTS

43. Aide à des étudiantes de l'Association CODEV - Projet de sensibilisation aux droits des migrants

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a attribué une subvention de 500 € à l'Association CODEV.

44. Enseignement Supérieur et Recherche - Subventions Vie étudiante

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a attribué :

- une subvention de 600 € à l'Université de Franche-Comté au titre de l'organisation de la 3^{ème} édition de la Soirée des Masters sur le campus de la Bouloie,

- 2 000 € à l'Association étudiante ESN Besançon au titre de l'organisation du forum de la mobilité «Ça me dit l'international».

45. Subventions aux classes transplantées ou de découverte

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a attribué des subventions pour des séjours en classes transplantées ou de découverte pour un montant total de 7 585 €.

46. Vie des Quartiers - Subvention au Comité de Quartier Torcols et aux anciens élèves de l'Ecole des Torcols

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 600 € au Comité de Quartier Torcols Chailluz et 350 € à l'Association des anciens élèves des Torcols.

47. Vie des Quartiers - Versement d'un second acompte de subventions aux structures associatives de quartier : MJC Besançon Clairs-Soleils - Comité de Quartier Rosemont / Saint-Ferjeux

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de verser le second acompte de la subvention de fonctionnement 2012 aux associations suivantes :

. 46 285 € au Comité de Quartier de Rosemont/Saint-Ferjeux,

. 50 000 € à la Maison des Jeunes et de la Culture de Besançon Clairs-Soleils ;

- d'autoriser Mme la Première Adjointe à signer les avenants 2012 avec la MJC de Clairs-Soleils et le Comité de Quartier Rosemont Saint-Ferjeux.

M. LE MAIRE, M. GHEZALI et Mme FALCINELLA n'ont pas pris part au vote.

DENOMINATIONS DE VOIES

48. Dénomination de voies

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur les dénominations suivantes :

- Parc Sircoulon aux Chaprais,

- Rue Césaire et Marie Phisalix, quartier Montjoux.

MARCHES

49. Fourniture de matériels électriques (mâts, lampes, lanternes, candélabres, crosses, câbles et accessoires) - Passation d'un marché public

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à lancer la procédure de passation d'un marché de fourniture de matériels électriques,

- d'autoriser M. le Maire à signer le marché avec le(s) titulaire(s) finalement retenu(s).

DIVERS

50. Accident de la circulation Boulevard de Gaulle - Actions en justice

A l'unanimité des suffrages exprimés (7 abstentions), le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire à introduire pour le compte de la Ville toutes actions en justice, aussi bien de première instance qu'en appel ou en cassation, notamment contre les hébergeurs et

fournisseurs d'accès internet nécessaires, afin de déterminer l'identité de l'internaute qui a tenu des propos injurieux contre la Ville sur le site ma commune.info, et obtenir réparation du préjudice causé à la Ville.

51. Acquisition de véhicules et matériels divers - Programme 2012 - Cessions - Demandes de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le programme d'acquisition de véhicules et matériels,
- d'autoriser M. le Maire à signer les marchés à intervenir dans la limite des crédits alloués,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à solliciter les subventions auprès de l'ADEME, de la Région Franche-Comté ou de tout autre partenaire potentiel pour l'acquisition de ces véhicules ou matériels,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à solliciter les subventions de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse conformément au programme d'intervention pour l'acquisition de balayuses et de matériels spécifiques,
- d'autoriser M. le Maire à organiser avec un commissaire-priseur une vente aux enchères des matériels et véhicules réformés ou dont la Ville n'a plus d'utilité,
- d'autoriser l'encaissement du montant de ces ventes,
- d'autoriser M. le Maire à procéder aux opérations d'ordre relatives à ces ventes et à l'inscription des crédits correspondants par décision modificative au budget de l'exercice courant,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les actes de cession de véhicules de faible valeur à des associations d'insertion ou au Comité des Fêtes.

52. Motion proposée par le groupe majoritaire en soutien à l'ONF

M. CYPRIANI a présenté la motion suivante :

«Le service public de l'ONF a pour mission la gestion durable des forêts. La suppression de 700 postes d'ici 2016 va rendre difficile la tâche des agents de l'ONF. En Franche-Comté, ce sont 50 postes sur 550 qui vont disparaître, s'ajoutant à une centaine d'emplois supprimés depuis 2002. La profonde modification de l'établissement, de plus en plus orienté vers la finance et le commercial, a des incidences sur les conditions de travail des agents : la surface du territoire d'un agent patrimonial est passée de 800 à 1 500 hectares.

En signant la Convention des Maires, la Ville de Besançon s'est engagée à utiliser au moins 23 % d'énergie renouvelable en 2020. Cet engagement passe nécessairement par un développement important de l'ensemble de la filière bois. D'ores et déjà, la Ville de Besançon est la collectivité de Franche-Comté qui utilise la plus grosse quantité de plaquettes forestières. La Ville de Besançon est attachée à ce que l'exploitation de la forêt s'effectue dans le respect strict de l'environnement et de la biodiversité. *Besançon est la ville de plus de 100 000 habitants en France qui possède la forêt la plus étendue sur son territoire communal.*

Ainsi la Ville de Besançon, convaincue de la nécessité de nourrir l'action publique d'une vision de long terme et très attachée à la mission du service public que constitue l'ONF :

- demande à l'Etat que soient maintenus les moyens humains actuels pour que soit assuré le rôle multifonctionnel de la forêt et garantir notamment ses fonctions environnementales et sociales qui sont des données essentielles des politiques de développement durable menées par la Ville de Besançon,

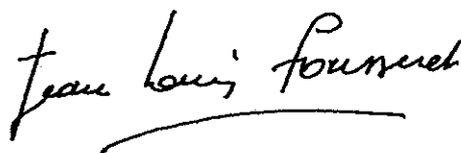
- demande le maintien d'un régime forestier national permettant un service public de gestion de qualité et exige donc la non privatisation de la gestion des forêts domaniales et communales,

- demande que le Gouvernement lance enfin le plan spécifique ambitieux qu'il a annoncé pour la filière bois à l'issue du Grenelle de l'Environnement, avec un Office National des Forêts qui soit doté de moyens à la hauteur des enjeux fixés pour les mettre en œuvre».

A l'unanimité des suffrages exprimés (10 conseillers des groupes UMP-NC, MODEM et Centre Droit n'ont pas souhaité prendre part au vote), le Conseil Municipal a adopté la motion proposée.

La séance est levée à 23 h 25.

Hôtel de Ville, le 27 février 2012
Le Maire



Jean-Louis FOUSSERET.

Affiché le 27 février 2012
Le Maire,



Jean-Louis FOUSSERET.